



ÉCOLE PRIMAIRE
31 rue de l'École
67210 BERNARDSWILLER
03 88 95 42 93

Site web : www.ec-cath-bernardswiller.ac-strasbourg.fr
MAIL : ce.0671435w@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal de réunion du conseil école n°3 : 2020/21

Le conseil s'est réuni le mardi 11 mai 2021 à 19h30. **En visio- conférence.**

Secrétaire de séance : Isabelle Lonjaret

Membres présents :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Helbourg	Directrice
	Mmes Pachocki-Wentzo, Lonjaret, Orsat, Paulus, Turpaud	Enseignantes
	M. Motz	Maire de la commune de Bernardswiller
	Mme Hirtz	Adjointe au Maire, chargée de l'enfance
Membres élus	Mmes et M : Heidinger Laurie, Schott Lauriane, Stoufflet Jérôme, Fritz Ornella, Heiligenstein Aurélie, Deribreux Aude, Sonntag Mélanie.	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves Elu(e)s représentant(e)s suppléant(e)s des parents d'élèves
	Membres invités	

Membres absents ou excusés :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Gasser	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai
	Mmes Meyer, Muller M. Chaumont	Enseignantes Enseignant remplaçant titulaire rattaché à l'école
	Membres élus	Mmes et M : Lewi Magali, Kocher Christel, Chevalier Didier, Rault Julie , Gargowitch Karene.
Membres invités	Mme Rapp	Directrice du périscolaire
	Mme Friedrich Mmes Bay, Hauptmann Mmes Demir, Voegel.	Intervenante en religion AESH ATSEM

1/ Désignation du secrétaire de séance.

Mme Lonjaret se propose.

2/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°2 année scolaire 2020/21.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3/ Projet d'école et actions éducatives liées

Projet d'école / Sorties, activités prévues, projets.

Objectifs du projet d'école de Bernardswiller :

Objectif 1 : Inciter à mieux maîtriser le calcul et la numération.

Objectif 2 : Renforcer les fondamentaux en améliorant les compétences en lecture des élèves de la PS (enseigner la compréhension et développer une première culture littéraire) au CM2.

Objectif 3 : Développer les Cultures (numérique, artistique, sportive, environnementale, scientifique, citoyenne) des élèves de l'école.

Ces objectifs répondent aux 3 axes fixés au plan national et qui doivent impérativement apparaître dans les projets d'école :

Axe 1 Des parcours de réussite : l'excellence pour tous.

Axe 2 Un environnement serein pour renforcer la confiance.

Axe 3 Une école républicaine inclusive et innovante.

Projets communs :

* École et cinéma : **Annulé**

* Spectacle « de Noël » pour les enfants : Compagnie poil à gratter, spectacle « la boîte aux lettres ». Il a pu avoir lieu après deux reports dans la salle des fêtes avec toutes les précautions sanitaires nécessaires.

* Course aux nombres. Première épreuve en mars. La suivante en juin.

* Piscine : depuis hier des créneaux sont à nouveau proposés aux CP/CE1/CE2. Nous regardons les disponibilités des accompagnateurs et de la faisabilité de ces sorties.

* Défis maths du CP au CM2 sous réserve de possibilité de brassage **Annulé.**

* Tournoi de thèque sous réserve de possibilité de brassage. **En juin.**

* Concours de dessin. Le thème de cette année est : « Dessine la maison de tes rêves. » Il a pu être finalisé grâce à un report de dates.

Les projets par classe risquent d'être modifiés ou annulés selon l'évolution de la crise sanitaire. De même si l'évolution est positive, nous pourrions envisager de nouvelles sorties ou interventions. Le programme ci-dessous, n'est donc pas fixé.

Maternelle : Vente d'essuie mains sur lesquels seront imprimés les dessins faits par les enfants. Pour financer un projet autour des animaux de la ferme, un bénéfice de 400€ est prévu. Des Olympiades sont prévues en juin.

CP/CE1 : Planète rire du 07 au 11 juin (intervenant arts du cirque) avec la classe de CE1/CE2, le projet a reçu une subvention dans le cadre de la classe à PAC (projet artistique et culturel.)

CE1/CE2 : Planète rire du 07 au 11 juin (intervenant arts du cirque) / Projet « mon village » en suspens.

CE2/CM1 : L'Ehn vivante/ projet scientifique et écologique en cours, la dernière séance a lieu le 18 mai avec une sortie au bord de l'eau. Randonnée si nous avons le droit.

CM2 : L'Ehn vivante/ Voile à Plobsheim : la réservation a été faite pour la semaine du 21 au 25 juin 2021, rappel de la demande de subvention mairie « classe verte ». Un versement sera demandé prochainement et sera encaissé plus tard dès la confirmation/ Prévention routière faite par la gendarmerie le 18 mai.

4/ Fête de l'école 2020/21.

La situation sanitaire à ce jour, ne permet pas d'envisager une fête d'école accueillant du public et une restauration. Les contraintes matérielles, de brassage, de jauge, de port du masque, de nombre de personnes à table, de couvre-feu, et de vigie pirate (toujours en vigueur), etc. sont telles qu'une responsabilité de cette importance est impossible à assumer pour la directrice et la commune.

Certes un assouplissement est prévu, mais il est lié à des facteurs qui nous échappent et il n'est pour l'instant pas spécifique au fonctionnement de l'école. Nous ne savons pas si les élèves pourront se mélanger lors des jeux, quel sera le protocole à ce moment-là.

Toutes ces incertitudes sont trop importantes pour prévoir sereinement une fête d'école le 18 juin comme prévu.

Pour néanmoins permettre aux élèves de finaliser leur année et leur passage en élémentaire pour les CM2, nous

proposerons une après-midi de jeux ressemblant aux jeux de kermesse que nous avons coutume de faire. Cette après-midi ne sera pas ouverte au public.

Nous comprenons la déception légitime des élèves, et de certains adultes, mais malheureusement il nous paraît plus raisonnable de procéder ainsi.

Nous profiterons avec enthousiasme de la prochaine fête d'école de l'année 2021/22 !

5/ OCCE

Bilan :

Spectacle : Compagnie Poil à Gratter. La coopérative a financé à hauteur de moitié.

Financement projet voile et cirque : la coopérative ne financera que très partiellement ces projets. La plus grande partie sera demandée aux parents, le reste sera prix en charge par la subvention PAC pour le cirque et par la mairie pour la voile (8€/enfant/jour)

Il y a eu peu de mouvement sur la coopérative car peu de projets ont pu se concrétiser. Les rentrées financières proviennent uniquement des participations des familles en septembre et des photos de classes.

Les parents qui le souhaitent peuvent faire un don supplémentaire. Il est rappelé que cette donation peut faire l'objet d'une réduction d'impôts.

Vote du tarif 2021/22 :

1 enfant 15€, 2 enfants 25€ et 3 enfants 33€.

Vote du conseil : approuvé

6/ Rentrée 2021

Renouvellement dérogation semaine de 4 jours :

Nous devons aujourd'hui mettre au vote notre demande de renouvellement de la semaine de 4 jours et de ces horaires.

C'est à dire lundi/ mardi / jeudi / vendredi de 8h à 11h30 et 13h30 à 16h.

Nous allons procéder au vote, seuls les 6 enseignantes titulaires et 6 parents délégués ainsi que le Maire ou son représentant ont le droit de vote. Il y a donc 13 votants.

Pour : 13 contre : 0 abstention : 0

Deux annexes à ce PV seront disponibles : l'extrait du PV portant sur ce vote et la fiche navette que la directrice donnera à la Mairie cette dernière l'enverra à l'IEN avant le 30 mai 2021.

Après avis de conformité de Mme Gasser, IEN chargée de la circonscription d'Obernai, cette fiche sera envoyée à l'IA-DASEN qui donnera son accord.

Les effectifs prévisionnels de l'année prochaine sont les suivants :

Prévisions par niveau 2021-2022	
CYCLE I	41
TPS	0
PS	18
MS	8
GS	15
CYCLE II	49
CP	17
CE1	16
CE2	16
CYCLE III	30

Prévisions par niveau 2021-2022	
CM1	12
CM2	18
TOTAL	120

La composition des classes se fera fin juin et sera finalisée fin août en fonction des inscriptions de dernières minutes. Les listes seront affichées le jour de la rentrée.

Le retour à 5 classes engendre forcément un choix plus contraint de double ou de triple niveau, à cheval parfois sur 2 cycles.

Les listes de matériel seront disponibles en juillet sur le site de l'école et bien évidemment données aux élèves en version papier à la fin de l'année.

Équipe éducative

La fermeture de la 6ème classe a contraint Mme Turpaud à participer aux mutations. La directrice la remercie chaleureusement pour la qualité du travail accompli ces 3 années et pour son investissement dynamique au sein de la vie de l'école. Mme Turpaud exprime sa déception d'avoir à partir de cette école qu'elle appréciait en raison de méandres administratives.

Mmes Paulus et Muller attendent leur affectation pour la rentrée 2021

Le reste de l'équipe enseignante reste inchangée, de même pour les ATSEM Mme Demir et Voegel.

Mailing et site Internet :

L'année écoulée a été inédite sur bien des points. La directrice a mis en place au début du confinement de 2020 une mail liste globale, puis en septembre des mails listes pour chaque classe. Le principe, bien que séduisant, a été difficile à mettre en œuvre et parfois mal compris par certains. Le mot de début d'année expliquant la nécessité d'envoyer un mail pour faciliter l'enregistrement des adresses n'a pas forcément été clairement compris et certains se sont étonnés de ne pas avoir été intégré automatiquement à la mail liste alors qu'ils avaient complété leur adresse sur formulaire papier.

Pour éviter toute déconvenue future et comme il existe un site mis à jour régulièrement par la directrice, les informations importantes transiteront désormais par ce biais. Le site de l'école est connu de tous et son maintien à jour chronophage. Il paraît donc légitime de l'utiliser un maximum. La directrice enverra des mails aux parents délégués qui pourront relayer les informations en complément du site.

Il ne faut pas oublier que les élèves ont également à disposition un cahier de liaison où parents et enseignants peuvent communiquer, il est à consulter régulièrement.

La directrice répond aux questions des parents par mails et transmet les mails destinés aux autres enseignantes de façon régulière, mais dans la limite de ces disponibilités liées à la charge supplémentaire de sa classe.

Si vous souhaitez rencontrer la directrice et les enseignantes, il faut prendre rendez-vous, nous ne pouvons pas forcément nous rendre disponible à l'entrée ou à la sortie des classes.

Covid et conséquences :

Pour l'instant nous n'avons pas de vision claire d'un protocole pour la rentrée 2021/22.

S'il devait en avoir un pour septembre, il sera expliqué dès que possible sur le site de l'école.

Étant donné le protocole assez strict de cette fin d'année, les rendez-vous avec les parents des futures petites sections se feront en visio ou par téléphone selon un planning déjà établi. Les documents nécessaires à l'inscription seront disponibles sur le site et une visite virtuelle (photographies) sera également proposée sur le site de l'école. Mme Schott Lauriane se propose pour étoffer la visite virtuelle, Mme Helbourg la contactera.

Remplacements :

Les parents délégués relayent le mécontentement des parents suite aux non remplacements fréquents des enseignantes en arrêt maladie. La Directrice entend leur problématique mais ne peut que transmettre leur message à inspection. Le manque de remplaçants est malheureusement généralisé à toute l'Académie. Cette situation est prise au sérieux par l'Inspection et ils font leur possible pour répartir au mieux les remplaçants

encore disponibles. Mme Helbourg remercie les parents qui ont gardé leurs enfants à la maison lors de ces absences non remplacées.

7/Travaux et équipements.

Une liste de travaux sera transmise à la mairie

Nous remercions la mairie d'avoir mis à disposition la salle des fêtes pour le spectacle. Nous avons également apprécié les TBI, cet outil améliore considérablement notre travail, nous en sommes ravies.

Les travaux des escaliers extérieurs menant aux toilettes sont votés et débiteront en juillet. Le nouveau passage piétons sera tracé après les travaux de voirie prévu rue de l'école.

Le Maire remercie les enseignantes pour leur travail.

8/ Date conseil n°1 année 2021/22

La date sera définie de façon nationale à la rentrée.

Le conseil est clôturé à 20h30

9/ Pas de Verre de l'amitié

La Directrice : I. Helbourg

Le secrétaire de séance : I. Lonjaret

Copies du PV transmises aux destinataires suivants :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Monsieur le Maire de la Commune de Bernardswiller

L'équipe enseignante.

Procès-verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école.

Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.